

Contrat

Entre La Salle de la Cave du Château de St-Prex, 1162 St-Prex,
Représentée par Madame Diane Chatelain

Et

Spectacles prévus Théâtre Music Atelier-conférence

Dates des représentations

.....
.....

Tarifs de location Théâtre et Musique (compris 1 jour de répétition la veille) Frs.300.00
 Atelier-conférence 18h00 à 22h00 Frs.120.00
 Jour répétition suppl. Frs.50.00

| Jours/heures | Frs.300.00 | Frs.50.00 | Frs.120.00 | Total |
|--------------|------------|-----------|------------|-------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

TOTAL :

Le nettoyage de la salle est compris dans le prix.
L'installation de la salle (table-chaise) est incluse.
A la fin de la dernière représentation, la scène et la loge sont vidées du matériel amené par les locataires et remises en l'état.
Dès 23h, le public est prié de se retirer, en accord avec la commune de St-Prex et le voisinage.

Annulation L'annulation est tolérée et admise de la part des 2 parties en tout temps.

Conditions générales Voir le règlement.
Conditions de paiement **A verser 10 jours avant la représentation**
sur le compte bancaire suivant :
BCV 1001 Lausanne (Banque cantonale vaudoise)
CH47 0076 7000 A523 9484 1 (IBAN)
La Cave du Château
Quai du Suchet 3
1162 Saint-Prex

LU ET APPROUVE

Pour la troupe locataire

Pour la salle de la Cave du Château de St-Prex

Date

Date

Signature :

Signature :

Veuillez également signer le règlement ci-joint.

Règlement signé : Oui Non